

# Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 17/09/2024

## Membres AS Présents :

Pierre COGNET (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Arthur MELNITCHENKO (Secrétaire générale de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Julie SALLÉ (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Thomas PAUNER (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Rose DESMONT (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Abel CABANE (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Adrien DAURIAC (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Thomas PERROT (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)  
Titouan TARRADE (Responsable des événements de l'AS ISAE-SUPAERO)

## Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif ([cf. plus bas pour le détail et les explications](#)).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
<b>Pompims</b>	Budget matériel	Demande refusée
<b>Canyoning &amp; Spéléologie</b>	Déplacement de budget	Demande acceptée
<b>Parapente</b>	Augmentation de plafonds	Demande acceptée
<b>Padel</b>	Création de club	Demande refusée
<b>Parachutisme</b>	Augmentation de plafond	Demande acceptée
<b>Musculation</b>	Budget matériel	Demande acceptée
<b>Spike ball</b>	Création de club	Demande acceptée
<b>Ultimate</b>	Création de club	Demande acceptée

<b>Plongée</b>	Budget matériel	Demande partiellement acceptée
<b>Tennis de table</b>	Budget matériel	Demande acceptée
<b>Voile</b>	Voile x Fromage Budget formation Budget matériel	Demande refusée Demande refusée Demande partiellement acceptée
<b>Kite</b>	Budget formation	Demande partiellement acceptée
<b>Pétanque</b>	Budget matériel	Demande partiellement acceptée

## **Compte rendu détaillé du CA:**

### **Club Pompims - Anna Holl**

#### **Récapitulatif de la demande :**

Suite à l'intérêt croissant des étudiants pour le club Pompims, le club fait la demande d'acheter des tenues et des pompoms supplémentaires. Cet achat aurait pour but de permettre à plus de membres de participer aux shows Pompims. Le club demande ainsi l'achat de 5 pompons de show (20€ l'unité) ainsi que l'achat de trois tenus (86,87€ l'unité), soit une demande totale de 360,61€

#### **Discussion et décision du CA :**

Le CA considère que cette demande tient de l'expansion du club. Cette demande sera donc discutée en janvier lors de l'établissement du budget pour l'année 2025.

Le CA refuse ainsi d'accorder ce budget matériel au club Pompims.

*Décision votée à 7 voix sur 9 ( 2 abstentions )*

### **Club Canyonig-Spéléologie - Aubin Kerangueven**

#### **Récapitulatif de la demande:**

Une sortie canyoning ayant dû être annulée, celle-ci sera transformée en sortie spéléologie coûtant 50€ plus cher. Le club demande ainsi à déplacer 50€ de son budget matériel vers son budget formation.

#### **Discussion et décision du CA:**

Le CA se montre favorable à cette décision et vote pour le déplacement de 50€ du budget matériel vers le budget formation du club.

*Décision votée à l'unanimité.*

### **Club Parapente - Robin Barbanson**

#### **Récapitulatif de la demande :**

Pour permettre à certains membre de participer à stage en automne, le club demande l'augmentation des plafonds de Arthur Jardot et Robin Barbanson de 132€, celui d'Armand Villata de 102€ et celui de Pierre Cognet de 72€

Le club avertit également le CA que suite à de nombreuses annulations dues à la météo, 2134€ de son budget ne seront pas utilisés.

### **Discussion et décision du CA:**

Le CA tient tout d'abord à remercier le club Parapente de l'informer sur l'évolution de son budget.

Le CA se montre favorable à cette augmentation des plafonds dans la mesure où le club possède le budget nécessaire et ne parviendra pas à utiliser l'intégralité de son budget.

Le CA vote ainsi pour l'augmentation de tous les plafonds, tel que demandé par le club

*Décision votée à 8 voix sur 9 (1 abstention)*

### **Blanca Perez Javato**

#### **Récapitulatif de la demande:**

Le but de cette demande est la création d'un club Padel qui permettrait aux adhérents de pratiquer le padel à prix réduit, dans un club de padel (Padel Tolosa). A l'heure actuelle deux fonctionnements sont envisagés : la réservation de créneaux le jeudi après midi avec différents niveaux (avancé, intermédiaire, débutant), ou alors l'achat de tickets à prix réduits obtenus grâce à des subventions de l'AS et/ou un partenariat entre l'AS et Padel Tolosa.

Ce club serait de plus susceptible de créer un fort engouement, notamment auprès des masters (sport très pratiqués en Espagne) et a compté 60 personnes intéressées lors d'un sondage facebook.

### **Discussion et décision du CA:**

Compte tenu de l'absence de discussion avec Padel Tolosa et du budget important que demanderait un tel club, le CA invite Blanca Perez Javato à revenir présenter sa demande lors de l'établissement du budget de l'année 2025 en janvier. Le CA invite également Blanca Perez Javato à se rapprocher de Padel Tolosa pour voir quelles solutions seraient envisageables, et, si besoin, à ne pas hésiter à demander l'aide de l'AS pour ces discussions.

Le CA repousse donc la décision de création d'un club Padel au CA de janvier 2025.

*Décision votée à l'unanimité.*

### **Club Parachutisme - Théo Rico**

#### **Récapitulatif de la demande**

Le club Parachutisme demande l'augmentation du plafond de certains membres investis dans le club, à savoir passer le Plafond Jade Ricouart à 800€, celui de Pierre Giroudiere à 650€ et celui de Christian Rack à 800€. Ces demandes sont en partie compensées par l'arrêt du sport par certains membres qui ont donné leur accord pour donner leur budget.

### **Discussion et décision du CA:**

Étant donné que le club possède le budget suffisant pour effectuer ce remaniement de budget, le CA valide ce remaniement de budget.

*Décision votée à l'unanimité.*

### **Club Musculation - Lucie Lainé**

#### **Récapitulatif de la demande:**

Possédant actuellement un nombre impair de disque de 20kg, le club demande l'achat d'un disque supplémentaire (140,10€ TTC). Le club fait également la demande d'une nouvelle barre d'haltérophilie (184,40€ TTC) , l'une des trois barres possédées par le club ayant cassé récemment.

Référence données :

<https://www.casalsport.com/fr/cas/disque-de-poids-en-caoutchouc-pro-1-25kg-a-25kg>

<https://www.casalsport.com/fr/cas/barre-training-olympique-50-mm-sveltus-long-220-cm-2-stop-disques>

#### **Discussion et décision du CA :**

Le CA estime cette demande nécessaire au bon fonctionnement du club et décide d'accorder 324,50€ supplémentaires au club Musculation.

Le CA invite toutefois le club à être plus attentif que l'année précédente lors de sa demande de budget, afin de limiter les passages en CA.

*Décision votée à 8 voix sur 9*

### **Ling Delmas**

#### **Récapitulatif de la demande:**

Ling Delmas fait la demande de création d'un club Spikeball. Ce sport a en effet toujours suscité un fort intérêt lors des différents événements sportifs et la proposition de création de club a reçu plus de 20 réponses positives lors d'un sondage sur le groupe facebook "Admis 2024".

Pour la création du club, Ling Delmas fait la demande de l'achat de 3 sets de Spike Ball, coûtant 65€ l'unité soit une demande de 135€.

### **Discussion et décision du CA:**

Le CA se montre favorable à la création de ce nouveau club, ainsi qu'à l'achat de sets de Spikeball, qui permettront ainsi d'éviter le matériel de particuliers lors des événements comme c'était le cas jusqu'ici. Cependant le CA estime que deux sets de Spike Ball sont suffisants pour lancer le club, et invite le club à privilégier le matériel d'occasion pour des raisons de développement durable et économiques.

Le CA vote ainsi pour la création d'une section Spikeball dont Ling Delmas est désormais la présidente, et accorde un budget matériel de 135€ au club.

*Décision votée à l'unanimité.*

### **Rémi Cebe**

#### **Récapitulatif de la demande :**

Rémi Cebe fait la demande de créer un club Ultimate, ce club fermé l'année dernière faute de membres ayant en effet retrouvé cette année des effectifs importants. Le club n'aurait pour l'instant pas besoin de budget matériel, l'AS possédant déjà des disques d'Ultimate.

#### **Discussion et décision du CA:**

Le CA se montre favorable à la création du club et invite le club à revenir vers lui si les disques de l'AS ne sont pas retrouvés et pour déterminer un créneau d'entraînement.

Le CA vote ainsi pour la création d'une section Ultimate dont Rémi Cebe est désormais le président.

*Décision votée à l'unanimité*

### **Club plongée - Ugo Giudiceandrea**

#### **Récapitulatif de la demande :**

Le club Plongée fait la demande du remboursement d'une sortie plongée effectuée les 28 et 29 Septembre, le remboursement complet de la sortie n'étant pas possible compte tenu du budget restant au club.

#### **Discussion et décision du CA:**

Le CA invite le club plongée à clarifier ses demandes lors des prochains CA (demande de remboursement à  $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{2}{3}$  ? La demande concernait-elle une augmentation de budget ou simplement le droit d'utiliser le budget restant? ...). Par ailleurs le CA invite le club à être attentif à bien choisir un président primo-entrant ou 1A lors de sa passation.

Le CA autorise le club plongée à rembourser ses membres avec le reste de son budget mais refuse d'augmenter le budget du club plongée pour permettre un remboursement à  $\frac{2}{3}$ .  
Décision votée à 6 voix sur 9.

## **Club tennis de table - Ronan Rey**

### **Récapitulatif de la demande:**

Le filet d'une table ayant cassé, le club Tennis de table vient faire la demande au CA d'un budget matériel supplémentaire pour couvrir cette réparation. La réparation est chiffrée à 41€.

### **Discussion et décision du CA:**

Le CA considère cette demande légitime et vote pour l'accord de 41€ de budget matériel supplémentaire au club Tennis de table.

*Décision prise à 8 voix sur 9 (1 abstention)*

## **Club Voile - Dimitry Doche**

### **Récapitulatif des demandes:**

Le club voile adresse trois demandes différentes au CA:

- Demande de financement d'un week-end "Voile x Fromage". Ce weekend serait organisé en collaboration avec le club Fromage de l'AA et permettrait aux adhérents de faire une journée voile (financée par l'AS), puis une journée encadrée par le club fromage (non financée par l'AS).
- Demande de budget supplémentaire afin de pouvoir proposer les weekends voile à 15 personnes au lieu de 10 personnes. Cette augmentation permettrait d'inclure un plus grand nombre de 1A dans le club contrairement à l'année dernière où seulement deux 1A avaient pu participer à un weekend voile avant la passation.
- Suite à des vols de matériel et pour équiper un plus grand nombre de membres contre le froid, le club fait la demande de 3 vestes (80€ l'unité), 4 salopettes (130€ l'unité), ainsi que 5 paires de gants (18€ l'unité). Ces achats de matériel permettrait d'être équipé correctement pour un weekend à dix.

### **Discussion et décision du CA :**

Le budget du club Voile lui permet d'organiser trois weekends avant la fin de l'année. Le CA considère que la priorité du club est d'organiser des weekends voile complets pour permettre à un maximum de 1A et de primo entrant de découvrir la voile avant la passation. Le weekend "Fromage & Voile" pose également problème au niveau de la sélection puisqu'il empêcherait à des adhérents AS mais non adhérents AA de participer à une sortie voile.

Le CA refuse donc de financer le weekend "Voile & Fromage".

*Décision votée à l'unanimité.*

Concernant la demande de passage des weekends à 15 personnes au lieu de 10, le CA estime cette demande trop coûteuse et considère qu'une solution pour éviter les problèmes de passation serait de réserver un certain nombre de places aux 1A et primo-entrants (50% par exemple).

Le CA vote ainsi contre le rehaussement du budget du club pour permettre de passer les weekends à 15 personnes.

*Décision votée à l'unanimité.*

L'achat de matériel semble légitime au CA. Cette demande étant coûteuse le CA ne peut cependant accorder l'intégralité du matériel au club Voile. Le CA accorde ainsi 246€ de budget matériel pour acheter 2 paires de gants, une salopette et une veste pour compenser le matériel volé et invite le club à revenir au CA de janvier 2025 pour demander le reste du matériel lors de l'établissement des budgets.

*Décision votée à l'unanimité.*

Le CA invite le club Voile à être particulièrement vigilant sur les vols de matériels ainsi que sur sa demande de budget de janvier (pourquoi ne pas avoir demandé de budget matériel l'année dernière alors que celui-ci était manifestement nécessaire?)

### **Club Kite - Nino Reveane**

#### **Récapitulatif de la demande :**

Le club kite fait la demande d'une rallonge de budget formation de 210€ pour compléter un cours qui avait été accordé à 2 personnes, ainsi qu'une autre rallonge de 1050€ pour former 5 membres supplémentaires.

Le club demande également 285€ pour permettre de aux membres déjà expérimentés d'emprunter du matériel.

#### **Discussion et décision du CA:**

Le CA se montre favorable à l'initiation de 5 personnes supplémentaires en permettant à 5 personnes d'essayer le kite pendant une session de cours, et accepte de compléter la formation de deux personnes (Melvin Rochedy et Nino Reveane), ce qui permettra aussi d'initier 6 nouvelles personnes qui peuvent participer à une session de cours chacune. Le budget permettant de former des nouveaux membres étant trop important, le CA préfère privilégier l'initiation de 11 nouvelles personnes au vu de la demande.

Le CA refuse d'octroyer du budget supplémentaire pour la location de matériel compte tenu du budget déjà accordé.

En tenant compte du budget déjà accordé au CA de mai et du budget restant au club, le CA accorde donc 296€ de budget formation à la section Kite.

*Décision votée à l'unanimité.*

### **Club pétanque - Melvin Rochedy**



### **Récapitulatif de la demande:**

Le club Pétanque fait une demande de budget matériel 200€ pour les achats suivants :

- deux triplettes de compétition (l'une de celles du club ayant été volée récemment)
- un molky
- cochonnets
- mètres
- boules bas de gammes

Les besoins les plus importants du club étant l'achat des triplettes et des cochonnets.

### **Discussions et décision du CA :**

Le CA est favorable à l'achat des boules bas de gammes et des cochonnets pour parvenir au besoin immédiat du club. Le CA refuse l'achat du molky et du mètre car cela relève de l'expansion du club et invite le club Pétanque à réitérer cette demande en janvier 2025. Le CA refuse également l'achat des triplettes de compétition car il considère qu'elles ne profitent qu'à un nombre restreint de membres.

Le CA invite par ailleurs le club Pétanque à se montrer particulièrement vigilant par rapport au vol de matériel.

Le CA accepte l'achat de cochonnets et de boules bas de gammes, en privilégiant le matériel d'occasion si cela est possible, et invite le club à lui envoyer plus de détails sur le nombre de cochonnets et de boules demandées.

*Décision votée à 8 voix sur 9*